

*Oasis Camping ***

Lion sur Mer

En bord de mer

02 31 97 21 36

camping.oasis.lionsurmer@outlook.fr

Sur la côte de Nacre, entre Ouistreham et Courseulles, au sein de la petite station balnéaire de Lion sur Mer, l'Oasis vous accueille d'avril à septembre.

Pour une nuit, ou pour quelques jours, vous trouverez à l'Oasis une ambiance familiale et chaleureuse, dans un environnement calme. Sa situation en bord de mer vous permettra de profiter des joies de la pêche à pied, des bains de soleil et des balades à vélos sur 6 km de promenade, en bord de mer.

Sur les différents marchés locaux, vous trouverez les produits de la mer et du terroir normand.

Les commerces de proximités, les restaurants sont accessibles en cinq minutes de marche



Nous
sommes
ici

Si vous êtes d'une nature de promeneur, la campagne s'ouvre à vous pour des balades à vélo ou à pied.

De l'arrêt de bus, situé à 200 mètres, vous pouvez vous rendre sur Caen, en 20 minutes.

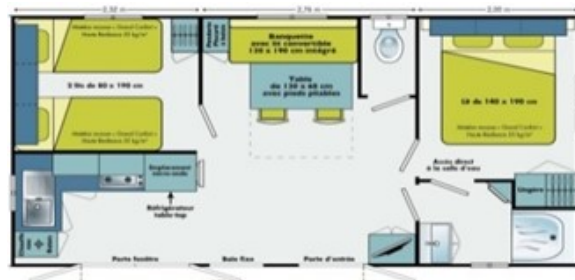
L'Oasis, de par sa situation est un point de départ pour visiter les plages de débarquement, la ville de Bayeux, passer l'Orne, flâner sur la côte fleurie pour y découvrir Cabourg, Deauville, Trouville, Honfleur, sans compter le Pays d'Auge, ses chaumières, ses pommiers et sa gastronomie







Le Riviera



Le Riviera est composé :

- d'un coin cuisine : avec une plaque de cuisson gaz, un réfrigérateur, un micro- onde, une cafetière électrique, de nombreux placards et un lot de vaisselle pour six personnes.
- Dans le séjour : une banquette avec lit tiroir 130x210, une table et deux chaises, 1 TV.
- Chambre parentale : 1 lit de 2 personnes de 140 , chevet, penderie, 1 couette, 2 oreillers.
- Chambre N°2 : 2 lits jumeaux de 80, avec chevet, placard , 2 couettes, 2 oreillers.
- Salle de bain : 1 douche de 80 x 80 cm, meuble de rangement sous lavabo
- WC séparé.

chauffage : convecteur électrique dans le salon. Vous trouverez sur la terrasse un salon de jardin, composé d'une table et de quatre chaises.

La banquette du salon peut fournir un couchage d'appoint.

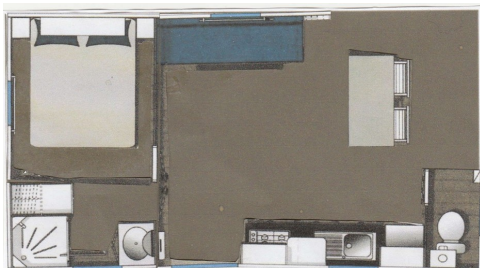


7.44 m x 4 = 27.50 m² – année 2014

2 chambres 4 /5 couchages



L'Ophéa



6 m x 4 = 24m² – année 2005

1 chambre 2 couchages



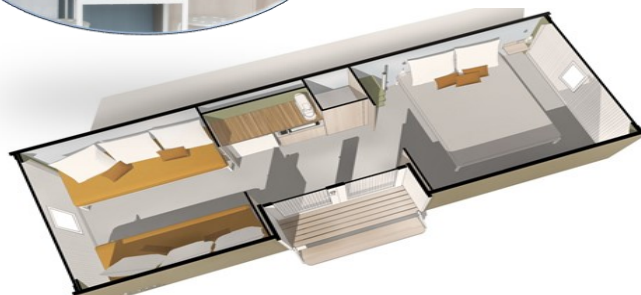
L 'Ophéa est composé :

- d'un coin cuisine : avec une plaque de cuisson gaz, un réfrigérateur, un micro- onde, une cafetière électrique, de nombreux placards et un lot de vaisselle pour 4 personnes.
- Dans le séjour : une banquette, une table et deux chaises, une télévision
- Chambre parentale : 1 lit de 2 personnes de 140 cm, chevet, penderie, une couette. 2 oreillers
- Salle de bain : 1 douche de 80 x 80 cm, meuble de rangement sous lavabo
- WC séparé.

chauffage : convecteur électrique dans le salon. Vous trouverez sur la terrasse un salon de jardin composé d'une table et quatre chaises., un barbecue



Coco Sweet



Le Coco-Sweet (16 m²) (1 chambre et 2 banquettes lits) est composé :

D'une kitchenette avec réfrigérateur, micro onde, plaque 1 feu électrique, cafetière électrique, une table, 4 tabourets, un lot de vaisselle pour 4 personnes.

D'un séjour avec 2 banquettes transformables en 2 lits simples 80 x 190 cm et 2 bacs de rangement sur roulettes glissés sous le lit

D'une chambre avec rideaux occultants composé d' 1 lit double 140x190 cm, avec chevet et un bac de rangement sur roulettes sous le lit, deux oreillers, 1 couette et 2 oreillers (Prévoir linge de maison, draps et serviettes)

D'un salon de jardin avec table et quatre chaises.

Le coco ne dispose par de sanitaires, ni d'arrivée d'eau, ni de chauffage

Dans nos hébergements sont compris :

- * le séjour pour 2 à 4 personnes suivant l'hébergement, un emplacement véhicule, l'électricité 6 ampères,
- * le gaz, l'eau pour le mobil-home
- * l'accès aux sanitaires pour le Coco-Sweet..

Ne sont pas compris :

- ⇒ Les personnes supplémentaires (possibilité de petite tente supplémentaire sur emplacement) s'adresser à l'accueil. (maxi 2 personnes)
- * De 4 à 15 ans : de 3.00 à 4.80 € par jour, par personne selon la période.
- * Plus de 15 ans : de 5.20 € à 5.70 € par jour, par personne selon la période.
- ⇒ La taxe de séjour : 0.20 € par adulte, par nuit.
- ⇒ Les frais de réservation : 10 € non déductibles et non remboursables
- ⇒ Une somme forfaitaire de 30 € sera retenue dans le cas où le nettoyage ne serait pas fait le jour du départ.
- ⇒ Un dépôt de garantie de 155 € est demandé à l'arrivée. Ce dépôt de garantie sera restitué le jour du départ, déduction faite des frais occasionnés pour la remise en état des lieux et la détérioration ou perte de matériel

INFOS PRATIQUES :

Le camping est ouvert du 1er avril au 30 septembre.

Numéro d'appel du 1er octobre au 1er avril : 02 31 24 22 12 . Précisez : Oasis Lion.

Il est en accès direct à la mer et à 200 mètres d'une plage de sable fin.

A voir :

les plages du débarquement et leurs musées. Le cimetière américain de Colleville sur mer

Le mémorial de la paix de Caen, le Château de Caen,

Musée de la dentelle de Bayeux, sa cathédrale,

Sa localisation

Paris : 250 km. Cabourg : 20 km. Caen centre : 18 km .- 5 km de Ouistreham,

accès :

par train (gare SNCF à CAEN) et bus ligne N° 1

par route sur la D. 514,

par bateau : gare maritime à 6km.

Carpique à 20 km, liaison vers l'Angleterre aéroport Caen

A votre disposition : équipements communs gratuits :

Aire de jeux, terrain de pétanque, table de ping-pong, baby-foot. Wifi.

Payant : le lave-linge—le sèche linge (3.50 €)

Supermarché à 300 mètres.

Utile :

www.busverts-fr – www.voyages-sncf.com – www.calvados-tourisme.com

En avril, et du 13 septembre au 30 septembre : Du lundi au dimanche 10 h –12 h / 15 h –19 h

En mai, juin, du 1er au 13 septembre : semaine de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h Le week-end de 9h30 à 12h30 et 14 h30 à 19 h30 .

Juillet et août : semaine : de 9 h30 à 12 h 30 et de 14 h30 à 19 h30. Le week-end de 9 h à 12h30 et de 14 h à 19h 30

Oasis Camping * * bld Anatole France – 14780 LION SUR MER
+ 33 (0)2 31 97 21 36 - + 33 (0)2 31 24 22 12 (précisez Oasis Lion). –
camping.oasis.lionsurmer@outlook.fr - [www. Normandie-sur-mer.fr](http://www.Normandie-sur-mer.fr)

Siret 47585031900033

Catégorie 2 étoiles tourisme - 135 emplacements – Arrêté de classement du 3 octobre 2017

SARL Société d'Exploitation de Camping, bld Charles V -14600 HONFLEUR .

Siret 475 850 319 000 17 NAF : 5530Z – APE : 552C 58B31 CAPITAL 7625 €

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

I. – CONDITIONS GENERALES

1. Conditions d'admission et de séjour Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Nul ne peut y élire domicile.

2. Formalités de police Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un adulte juridiquement responsable ne seront pas admis.

En application de l'article R. 611-35 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police. Elle doit mentionner notamment :

- 1° Le nom et les prénoms ;
- 2° La date et le lieu de naissance ;
- 3° La nationalité ;
- 4° Le domicile habituel.

Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents.

3. Installation L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

4. Bureau d'accueil L'accueil est ouvert du 1er avril au 30 septembre

En avril, et du 13 septembre au 30 septembre : Du lundi au dimanche 10 h – 12 h / 15 h – 19 h

En mai, juin, du 1er au 13 septembre : semaine de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h Le week-end de 9h30 à 12h30 et 14 h30 à 19 h30 .

Juillet et août : semaine : de 9 h30 à 12 h 30 et de 14 h30 à 19 h30. Le week-end de 9 h à 12h30 et de 14 h à 19h 30

On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des clients.

5. Affichage Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est remis à chaque client qui le demande.

Pour les terrains de camping classés, la catégorie de classement avec la mention tourisme ou loisirs et le nombre d'emplacements tourisme ou loisirs sont affichés.

Les prix des différentes prestations sont communiqués aux clients dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la consommation et consultables à l'accueil.

6. Modalités de départ Les clients sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci. Les clients ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leur séjour.

7. Bruit et silence Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables.

Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total.

8. Visiteurs Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Le client peut recevoir un ou des visiteurs à l'accueil. Les prestations et installations des terrains de camping sont accessibles aux visiteurs. Toutefois, l'utilisation de ces équipements peut être payante selon un tarif qui doit faire l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.

9. Circulation et stationnement des véhicules A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée. La circulation est autorisée de 7h30 à 22 h .

Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les hébergements sauf si une place de stationnement a été prévue à cet effet. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

10. Tenue et aspect des installations Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires.

Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet.

Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles ou containers prévus à cet effet.

Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage.

L'étendage du linge se fera, le cas échéant, au séchoir commun. Cependant, il est toléré jusqu'à 10 heures à proximité des hébergements, à la condition qu'il soit discret et ne gêne pas les voisins. Il ne devra jamais être fait à partir des arbres.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations.

Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol.

Toute réparation de dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.

L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

11. Sécurité

a) Incendie.

Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité.

Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

b) Vol.

La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

12. Jeux Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations.

Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

13. Garage mort Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation peut être payante.

14. Infraction au règlement intérieur Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat

Protection des données, (se référer à la dernière page de ce dépliant)

. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

OASIS CAMPING bld A. France -14780 LION SUR MER

4758503190033. Catégorie 2 étoiles tourisme - 135 emplacements – Arrêté de classement du 3 octobre 2017

☎ : 02 31 97 21 36 (d'avril à septembre) ou 02 31 24 22 12 de septembre à avril (précisez Lion sur Mer)

SARL Société d'Exploitation de Camping, bld Charles V -14600 HONFLEUR .

Siret 475 850 319 000 17 NAF : 5530Z – APE : 552C 58B31 CAPITAL 7625 €

Numéros d'urgence

Urgences	
Police	Tel: 17
Pompier	Tel: 18
Samu	Tel : 15
Samu social	Tel : 115
Urgences à partir d'un portable	Tel : 112
SOS médecins	Tel : 36 24

Gendarmerie Ouistreham (poste principal)	02 31 36 22 70
Gendarmerie Douvres la Délivrande	02 31 08 35 73
Poste de Secours Lion sur mer :	02 31 97 35 79
Cabinet médical D. CHATELIER (Lion sur Mer)	02 31 97 38 43
PETOT, BAPTISTAL (Lion sur Mer)	02 31 97 42 05
HOPITAL CHU DE CAEN	02 31 06 31 06
DENTISTE /	
DR LEROY F.- DR VAN EECKHOUDT L. (Hermanville)	02 31 97 09 39
DR DIESBECQ L.– DR CAN J.Y (Luc sur Mer)	02 31 97 34 38
INFIRMIERES. Mme GODARD -Mme HUET	02 31 86 83 77
MOREL	02 31 37 14 39
OFFICE DE TOURISME DE LION	02 61 53 60 02
lion@caenlamer-tourisme.fr	

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION à déposer à l'accueil ou à nous envoyer à l'adresse indiquée en fin de questionnaire

Était-ce votre premier séjour chez nous ?

Oui

non

Si non, à quelle date êtes-vous venu

.....

Avez-vous séjourné ?

En emplacement camping-car

☐

En emplacement tente ou caravane

☐

En location

Coco Sweet

☐

Mobil Home

☐

Votre avis sur l'état général des espaces communs et des sanitaires ?

☐ Excellent

☐ Bien

☐ A améliorer

☐ Mauvais

Comment qualifieriez vous le personnel (entretien, accueil)

☐ Disponible

☐ Désagréable

☐ Chaleureux

☐ Indisponible

☐ Souriant

☐ Distant

L'ambiance générale du camping

.....
.....

Aurions-nous le plaisir de vous revoir au camping ?

☐ Et comment !

☐ Peut-être

☐ Absolument pas

Quelques informations vous concernant

Date et durée du séjour

.....

.....

De quel département, pays venez-vous ?

.....

Quel est votre tranche d'âge

☐ ≤ 18 ans

☐ 18-24 ans

☐ 25-34 ans

☐ 50-64 ans

☐ 35-49 ans

☐ 65 ans et +

Vous êtes venus : ☐ Seul

☐ Entre amis

☐ En couple

☐ En famille

Remarques et commentaires

A déposer à l'accueil ou à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous ou par mail à **camping.oasis.lionsurmer@outlook.fr**

OASIS CAMPING bld A. France -14780 LION SUR MER

4758503190033. Catégorie 2 étoiles tourisme - 135 emplacements – Arrêté de classement du 3 octobre 2017

☎ : 02 31 97 21 36 (d'avril à septembre) ou 02 31 24 22 12 de septembre à avril (précisez Lion sur Mer)

SARL Société d'Exploitation de Camping, bld Charles V -14600 HONFLEUR .

Siret 475 850 319 000 17 NAF : 5530Z – APE : 552C 58B31 CAPITAL 7625 €

La Normandie c'est ..

les plages du débarquement



l'histoire

Caen, ses abbayes, son château, son mémorial ...

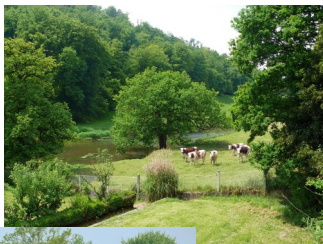


Bayeux, sa cathedrale, sa vieille ville, sa tapisserie



Et aussi.....

Son littoral, sa campagne



Ses Loisirs

Sa gastronomie



ses paysages



Et bien plus encore

Traitement des données

La Société d'Exploitation de Camping, dont dépend l'Oasis camping, s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France et en Europe, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

La Société d'Exploitation de camping utilise tout ou partie de vos données (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, numéro de téléphone, adresse mail, et numéro d'immatriculation des véhicules) dans les cas suivants :

envoi de documentation d'information, contrats, courrier— établissement de prévision de note de séjour, devis, factures, courrier divers— gestion des contrats et des contentieux—traitement des réclamations et résiliations—enquête de satisfaction—inscription à l'arrivée.

Les données sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus, le temps nécessaire à accomplir nos services ou dans les limites prescrites par la loi; A l'issue de ce délai vos données personnelles seront supprimées excepté dans le cas d'obligation légale de conservation. S'agissant des traitements relatifs à l'exécution d'un contrat, les données peuvent être conservées au maximum pour une durée de trois ans, à compter de la fin de la relation.

Les données collectées sont destinées aux services internes de la Société d'Exploitation de camping et peuvent être transmises, dans un cadre légal, aux autorités compétentes, à leur demande, dans le cadre de procédures judiciaires, dans le cadre de recherche judiciaires et de sollicitations d'informations des autorités, ou, afin de se conformer à d'autres obligations légales.

Elles peuvent être transmises le cas échéant, aux services partenaires (vacaf) , et en cas de contentieux, à notre service de médiation ou huissiers de justice.

Vos données sont traitées en toute sécurité et confidentialité. A cet effet, des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour éviter la perte, mauvaise utilisation, altération et suppressions des données personnelles sont mis en place.

Personne à contacter :

SEC HONFLEUR , Mme ORCEL Valérie, gérante ou Mlle LAMARE Isabelle cadre administratif au
02 31 24 22 12 ou vival-cabourg@wanadoo.fr

Médiation :

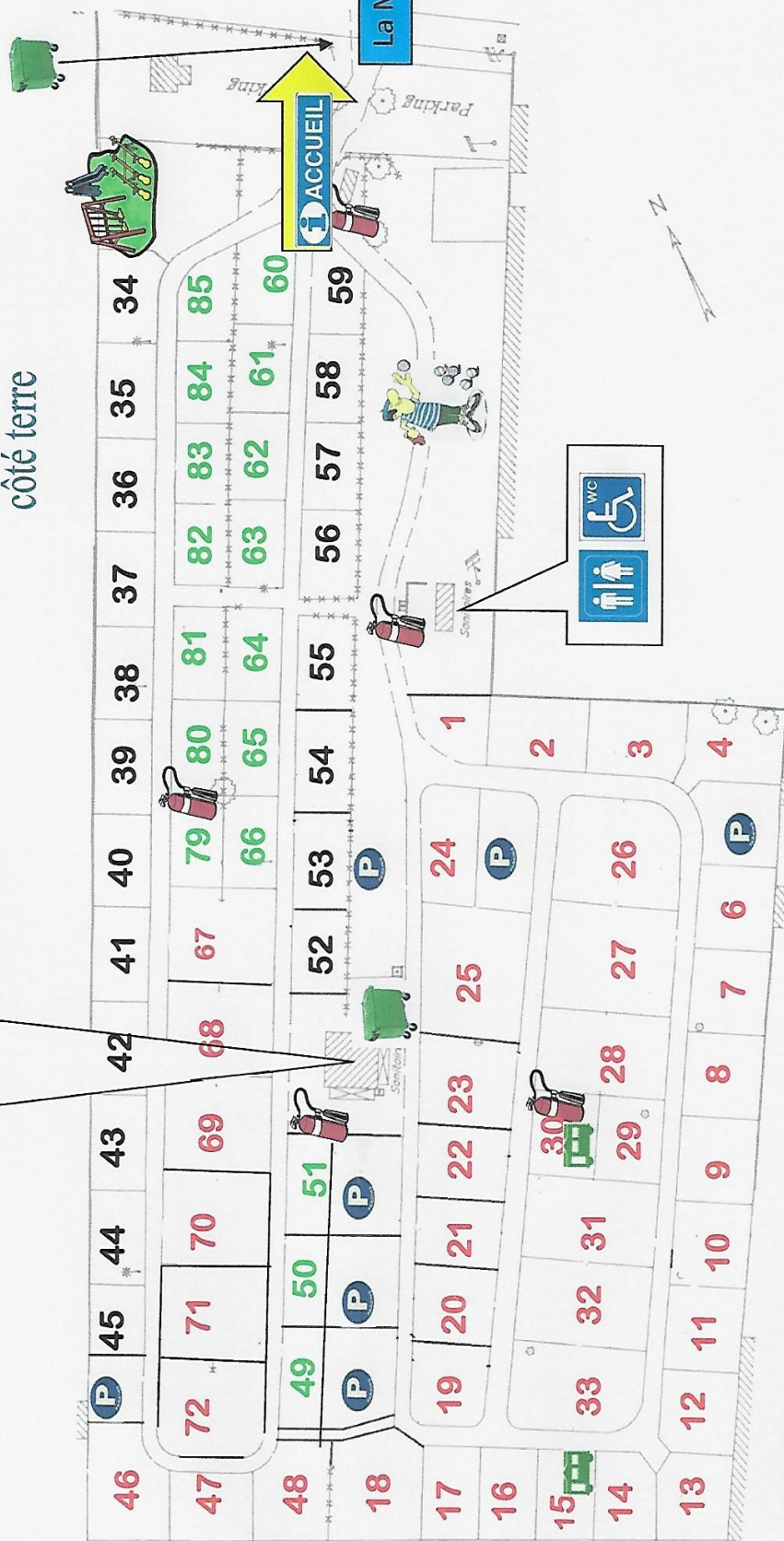
[Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS – <https://cm2c.net> – \[cm2c@cm2c.net\]\(mailto:cm2c@cm2c.net\)](#)

OASIS CAMPING **

Bld Anatole France – 14780 LION SUR MER

Côté Mer





EMPLACEMENTS sans électricité

EMPLACEMENTS POUR MOBIL HOME

EMPLACEMENTS avec électricité